

Table des matières

Livre 1 Dispositions générales

Partie 1 Crimes et délits

Titre 1 Champ d'application

1. Pas de sanction sans loi	Art. 1	23
2. Conditions de temps	Art. 2	23
3. Conditions de lieu		
Crimes ou délits commis en Suisse	Art. 3	23
Crimes ou délits commis à l'étranger contre l'État.	Art. 4	24
Infractions commises à l'étranger sur des mineurs	Art. 5	24
Crimes ou délits commis à l'étranger, poursuivis en vertu d'un accord international	Art. 6	25
Autres crimes ou délits commis à l'étranger	Art. 7	25
Lieu de commission de l'acte	Art. 8	26
4. Conditions personnelles	Art. 9	26

Titre 2 Conditions de la répression

1. Crimes et délits		
Définitions.	Art. 10	26
Commission par omission	Art. 11	26
2. Intention et négligence		
Définitions.	Art. 12	27
Erreur sur les faits	Art. 13	27
3. Actes licites et culpabilité		
Actes autorisés par la loi	Art. 14	27
Légitime défense.	Art. 15	27
Défense excusable.	Art. 16	28
État de nécessité licite	Art. 17	28
État de nécessité excusable	Art. 18	28
Irresponsabilité et responsabilité restreinte.	Art. 19	28
Doute sur la responsabilité de l'auteur	Art. 20	28
Erreur sur l'illicéité	Art. 21	28
4. Degrés de réalisation		
Punissabilité de la tentative	Art. 22	29

Désistement et repentir actif	Art. 23	29
5. Participation		
Instigation	Art. 24	29
Complicité	Art. 25	29
Participation à un délit propre	Art. 26	29
Circonstances personnelles	Art. 27	29
6. Punissabilité des médias		
Protection des sources	Art. 28a	30
7. Punissabilité des actes commis dans un rapport de représentation		
	Art. 29	30
8. Plainte du lésé		
Droit de plainte	Art. 30	31
Délai	Art. 31	31
Indivisibilité	Art. 32	31
Retrait	Art. 33	31
Titre 3 Peines et mesures		
Chapitre 1 Peines		
Section 1 Peine pécuniaire et peine privative de liberté		
1. Peine pécuniaire		
Fixation	Art. 34	32
Recouvrement	Art. 35	32
Peine privative de liberté de substitution	Art. 36	33
2. Travail d'intérêt général		
Abrogés	Art. 37 à 39	33
3. Peine privative de liberté		
Durée	Art. 40	33
Peine privative de liberté à la place de la peine pécuniaire	Art. 41	33
Section 2 Sursis et sursis partiel à l'exécution de la peine		
1. Sursis à l'exécution de la peine		
	Art. 42	34
2. Sursis partiel à l'exécution de la peine privative de liberté		
	Art. 43	34
3. Dispositions communes		
Délai d'épreuve	Art. 44	34
Succès de la mise à l'épreuve	Art. 45	35

Échec de la mise à l'épreuve	Art. 46	35
Section 3 Fixation de la peine		
1. Principe	Art. 47	35
2. Atténuation de la peine		
Circonstances atténuantes	Art. 48	35
Effets de l'atténuation	Art. 48a	36
3. Concours	Art. 49	36
4. Obligation de motiver	Art. 50	36
5. Imputation de la détention avant jugement	Art. 51	36
Section 4 Exemption de peine et suspension et classement de la procédure		
1. Motifs de l'exemption de peine		
Absence d'intérêt à punir	Art. 52	37
Réparation	Art. 53	37
Atteinte subie par l'auteur à la suite de son acte	Art. 54	37
2. Dispositions communes	Art. 55	37
3. Suspension et classement de la procédure		
Conjoint, partenaire enregistré ou partenaire victime.	Art. 55a	38
Chapitre 2 Mesures		
Section 1 Mesures thérapeutiques et internement		
1. Principes	Art. 56	39
Concours entre plusieurs mesures.	Art. 56a	40
Rapport entre les mesures et les peines.	Art. 57	40
Exécution.	Art. 58	40
2. Mesures thérapeutiques institutionnelles		
Traitement des troubles mentaux.	Art. 59	40
Traitement des addictions.	Art. 60	41
Mesures applicables aux jeunes adultes	Art. 61	41
Libération conditionnelle	Art. 62	42
Échec de la mise à l'épreuve	Art. 62a	42
Libération définitive.	Art. 62b	43
Levée de la mesure	Art. 62c	43
Examen de la libération et de la levée de la mesure.	Art. 62d	44

3. Traitement ambulatoire	
<i>Conditions et exécution</i>	Art. 63 44
<i>Levée de la mesure</i>	Art. 63a 45
<i>Exécution de la peine privative de liberté suspendue</i>	Art. 63b 45
4. Internement	
<i>Conditions et exécution</i>	Art. 64 46
<i>Levée et libération</i>	Art. 64a 47
<i>Examen de la libération</i>	Art. 64b 47
<i>Examen de la libération de l'internement à vie et libération conditionnelle</i>	Art. 64c 48
5. Changement de sanction	Art. 65 48
Section 2 Autres mesures	
1. Cautionnement préventif	Art. 66 49
1a. Expulsion	
a. Expulsion obligatoire	Art. 66a 49
b. Expulsion non obligatoire	Art. 66a ^{bis} 51
c. Dispositions communes. Récidive	Art. 66b 52
d. Moment de l'exécution	Art. 66c 52
e. Report de l'exécution de l'expulsion obligatoire	Art. 66d 52
2. Interdiction d'exercer une activité, interdiction de contact et interdiction géographique	
a. Interdiction d'exercer une activité, conditions	Art. 67 53
<i>Contenu et étendue</i>	Art. 67a 55
b. Interdiction de contact et interdiction géographique	Art. 67b 56
c. Dispositions communes	
<i>Exécution de l'interdiction</i>	Art. 67c 57
<i>Modification d'une interdiction ou prononcé ultérieur d'une interdiction</i>	Art. 67d 58
3. Interdiction de conduire	Art. 67e 59
<i>Sans objet</i>	Art. 67f 59
4. Publication du jugement	Art. 68 59
5. Confiscation	
a. Confiscation d'objets dangereux	Art. 69 59
b. Confiscation de valeurs patrimoniales	
<i>Principes</i>	Art. 70 59
<i>Créance compensatrice</i>	Art. 71 60

Confiscation de valeurs patrimoniales d'une organisation criminelle ou terroriste	Art. 72	60
6. Allocation au lésé	Art. 73	60
Titre 4 Exécution des peines privatives de liberté et des mesures entraînant une privation de liberté		
1. Principes	Art. 74	61
2. Exécution des peines privatives de liberté		
Principes	Art. 75	61
Mesures particulières de sécurité	Art. 75a	61
Lieu de l'exécution des peines privatives de liberté.	Art. 76	62
Exécution ordinaire	Art. 77	62
Travail externe et logement externe	Art. 77a	62
Semi-détention	Art. 77b	63
Détention cellulaire	Art. 78	63
Abrogé	Art. 79	63
Travail d'intérêt général	Art. 79a	64
Surveillance électronique	Art. 79b	64
Formes d'exécution dérogatoires	Art. 80	65
Travail	Art. 81	65
Formation et formation continue	Art. 82	65
Rémunération	Art. 83	65
Relations avec le monde extérieur	Art. 84	65
Contrôles et inspections	Art. 85	66
Libération conditionnelle		
a. Octroi	Art. 86	66
b. Délai d'épreuve	Art. 87	67
c. Succès de la mise à l'épreuve	Art. 88	67
d. Échec de la mise à l'épreuve	Art. 89	67
3. Exécution des mesures	Art. 90	68
4. Dispositions communes		
Droit disciplinaire	Art. 91	69
Interruption de l'exécution	Art. 92	69
Droit à l'information	Art. 92a	69

Titre 5	Assistance de probation, règles de conduite et assistance sociale facultative	
Assistance de probation	Art. 93	70
Règles de conduite	Art. 94	70
Dispositions communes	Art. 95	70
Assistance sociale	Art. 96	71
Titre 6	Prescription	
1. Prescription de l'action pénale		
Délais	Art. 97	71
Point de départ	Art. 98	72
2. Prescription de la peine		
Délais	Art. 99	72
Point de départ	Art. 100	72
3. Imprescriptibilité	Art. 101	72
Titre 7	Responsabilité de l'entreprise	
Punissabilité	Art. 102	73
Abrogé	Art. 102a	74
Partie 2	Contraventions	
Définition	Art. 103	74
Application des dispositions de la première partie	Art. 104	74
Restrictions dans l'application	Art. 105	74
Amende	Art. 106	74
Abrogé	Art. 107	75
Sans contenu	Art. 108	75
Prescription	Art. 109	75
Partie 3	Définitions	
.....	Art. 110	75

Livre 2 Dispositions spéciales

Titre 1 Infraction contre la vie et l'intégrité corporelle

1. Homicide

Meurtre	Art. 111	76
Assassinat	Art. 112	76
Meurtre passionnel	Art. 113	76
Meurtre sur la demande de la victime.	Art. 114	76
Incitation et assistance au suicide	Art. 115	76
Infanticide	Art. 116	77
Homicide par négligence.	Art. 117	77

2. Interruption de grossesse

Interruption de grossesse punissable	Art. 118	77
Interruption de grossesse non punissable	Art. 119	77
Contraventions commises par le médecin	Art. 120	78
<i>Abrogé</i>	Art. 121	78

3. Lésions corporelles

Lésions corporelles graves.	Art. 122	78
Lésions corporelles simples.	Art. 123	79
Mutilation d'organes génitaux féminins.	Art. 124	79
Lésions corporelles par négligence	Art. 125	79
Voies de fait.	Art. 126	80

4. Mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui

Exposition	Art. 127	80
Omission de prêter secours.	Art. 128	80
Fausse alerte	Art. 128 ^{bis}	80
Mise en danger de la vie d'autrui.	Art. 129	81
<i>Abrogés</i>	Art. 130 à 132	81
Rixe.	Art. 133	81
Agression.	Art. 134	81
Représentation de la violence.	Art. 135	81
Remettre à des enfants des substances nocives	Art. 136	82

Titre 2 Infractions contre le patrimoine

1. Infractions contre le patrimoine

Appropriation illégitime	Art. 137	82
--------------------------------	----------	----

Abus de confiance	Art. 138	82
Vol.	Art. 139	83
Brigandage.	Art. 140	83
Soustraction d'une chose mobilière.	Art. 141	84
Utilisation sans droit de valeurs patrimoniales.	Art. 141 ^{bis}	84
Soustraction d'énergie.	Art. 142	84
Soustraction de données.	Art. 143	84
Accès indu à un système informatique.	Art. 143 ^{bis}	84
Dommages à la propriété	Art. 144	85
Détérioration de données	Art. 144 ^{bis}	85
Détournement de choses frappées d'un droit de gage ou de rétention	Art. 145	85
Escroquerie	Art. 146	86
Utilisation frauduleuse d'un ordinateur.	Art. 147	86
Abus de cartes-chèques et de cartes de crédit	Art. 148	86
Obtention illicite de prestations d'une assurance sociale ou de l'aide sociale.	Art. 148a	87
Filouterie d'auberge	Art. 149	87
Obtention frauduleuse d'une prestation.	Art. 150	87
Fabrication et mise sur le marché d'équipements servant à décoder frauduleusement des services cryptés	Art. 150 ^{bis}	87
Atteinte astucieuse aux intérêts pécuniaires d'autrui.	Art. 151	88
Faux renseignements sur des entreprises commerciales	Art. 152	88
Fausse communications aux autorités chargées du registre du commerce.	Art. 153	88
Punissabilité des membres du conseil d'administration et de la direction de sociétés dont les actions sont cotées en bourse.	Art. 154	88
Falsification de marchandises	Art. 155	89
Extorsion et chantage	Art. 156	90
Usure	Art. 157	90
Gestion déloyale	Art. 158	90
Détournement de retenues sur les salaires.	Art. 159	91
Recel	Art. 160	91
Abrogés.	Art. 161 et 161 ^{bis}	91
2. Violation du secret de fabrication ou du secret commercial	Art. 162	91

3. Crimes ou délits dans la faillite et la poursuite pour dettes

Banqueroute frauduleuse et fraude dans la saisie	Art. 163	92
Diminution effective de l'actif au préjudice des créanciers	Art. 164	92
Gestion fautive	Art. 165	92
Violation de l'obligation de tenir une comptabilité.....	Art. 166	93
Avantages accordés à certains créanciers	Art. 167	93
Subornation dans l'exécution forcée	Art. 168	93
Détournement de valeurs patrimoniales mises sous main de justice.....	Art. 169	94
Obtention frauduleuse d'un concordat judiciaire	Art. 170	94
Concordat judiciaire	Art. 171	94
Abrogé	Art. 171 ^{bis}	94
4. Dispositions générales		
Abrogés.....	Art. 172 et 172 ^{bis}	94
Infractions d'importance mineure	Art. 172 ^{ter}	95

Titre 3 Infractions contre l'honneur et contre le domaine secret
ou le domaine privé

1. Délits contre l'honneur

Diffamation	Art. 173	95
Calomnie	Art. 174	95
Diffamation et calomnie contre un mort ou un absent	Art. 175	96
Disposition commune	Art. 176	96
Injure	Art. 177	96
Prescription	Art. 178	96

2. Infractions contre le domaine secret ou le domaine privé

Violation de secrets privés	Art. 179	97
Écoute et enregistrement de conversations entre d'autres personnes	Art. 179 ^{bis}	97
Enregistrement non autorisé de conversations	Art. 179 ^{ter}	97
Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues	Art. 179 ^{quater}	97
Enregistrements non punissables	Art. 179 ^{quinquies}	98
Mise en circulation et réclame en faveur d'appareils d'écoute, de prise de son et de prise de vues	Art. 179 ^{sexies}	98
Utilisation abusive d'une installation de télécommunication	Art. 179 ^{septies}	98

Mesures officielles de surveillance. Exemption de peine	Art. 179 ^{octies}	99
Soustraction de données personnelles	Art. 179 ^{novies}	99
Usurpation d'identité	Art. 179 ^{decies}	99
 Titre 4 Crimes ou délits contre la liberté		
Menaces	Art. 180	99
Contrainte	Art. 181	100
Mariage forcé, partenariat forcé	Art. 181a	100
Traite d'êtres humains	Art. 182	100
Séquestration et enlèvement	Art. 183	101
Circonstances aggravantes	Art. 184	101
Prise d'otage	Art. 185	101
Disparition forcée	Art. 185 ^{bis}	102
Violation de domicile	Art. 186	102
 Titre 5 Infractions contre l'intégrité sexuelle		
1. Mise en danger du développement de mineurs		
Actes d'ordre sexuel avec des enfants	Art. 187	102
Actes d'ordre sexuel avec des personnes dépendantes	Art. 188	103
2. Atteinte à la liberté et à l'honneur sexuels		
Contrainte sexuelle	Art. 189	103
Viol	Art. 190	104
Actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance	Art. 191	104
Actes d'ordre sexuel avec des personnes hospitalisées, détenues ou prévenues	Art. 192	104
Abus de la détresse	Art. 193	105
Exhibitionnisme	Art. 194	105
3. Exploitation de l'activité sexuelle		
Encouragement à la prostitution	Art. 195	105
Actes d'ordre sexuel avec des mineurs contre rémunération	Art. 196	105
4. Pornographie	Art. 197	106
5. Contraventions contre l'intégrité sexuelle		
Désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel	Art. 198	107
Exercice illicite de la prostitution	Art. 199	107

6. Commission en commun	Art. 200	107
<i>Abrogés</i>	Art. 201 à 212	107
 Titre 6 Crimes ou délits contre la famille		
Inceste	Art. 213	107
<i>Abrogé</i>	Art. 214	107
Pluralité de mariages ou de partenariats enregistrés	Art. 215	107
<i>Abrogé</i>	Art. 216	108
Violation d'une obligation d'entretien	Art. 217	108
<i>Abrogé</i>	Art. 218	108
Violation du devoir d'assistance ou d'éducation	Art. 219	108
Enlèvement de mineur	Art. 220	108
 Titre 7 Crimes ou délits créant un danger collectif		
Incendie intentionnel	Art. 221	109
Incendie par négligence	Art. 222	109
Explosion	Art. 223	109
Emploi, avec dessein délictueux, d'explosifs ou de gaz toxiques	Art. 224	109
Emploi sans dessein délictueux ou par négligence	Art. 225	110
Fabriquer, dissimuler et transporter des explosifs ou des gaz toxiques	Art. 226	110
Danger imputable à l'énergie nucléaire, à la radioactivité et aux rayonnements ionisants	Art. 226 ^{bis}	110
Actes préparatoires punissables	Art. 226 ^{ter}	110
Inondation. Écroulement	Art. 227	111
Dommages aux installations électriques, travaux hydrauliques et ouvrages de protection	Art. 228	111
Violation des règles de l'art de construire	Art. 229	111
Supprimer ou omettre d'installer des appareils protecteurs	Art. 230	112
 Titre 8 Crimes ou délits contre la santé publique		
Mise en danger par des organismes génétiquement modifiés ou pathogènes	Art. 230 ^{bis}	112
Propagation d'une maladie de l'homme	Art. 231	112
Propagation d'une épizootie	Art. 232	113
Propagation d'un parasite dangereux	Art. 233	113
Contamination d'eau potable	Art. 234	113

Altération de fourrages	Art. 235	113
Mis en circulation de fourrages altérés	Art. 236	114
Titre 9 Crimes ou délits contre les communications publiques		
Entrave à la circulation publique	Art. 237	114
<i>Abrogé</i>	Art. 238	114
Entrave aux services d'intérêt général	Art. 239	114
Titre 10 Fausse monnaie, falsification des timbres officiels de valeur, des marques officielles, des poids et mesures		
Fabrication de fausse monnaie et falsification de la monnaie	Art. 240	115
Falsification de la monnaie	Art. 241	115
Mise en circulation de fausse monnaie	Art. 242	115
Imitation de billets de banque, de pièces de monnaies ou de timbres officiels de valeur sans dessein de faux	Art. 243	115
Importation, acquisition et prise en dépôt de fausse monnaie	Art. 244	116
Falsification des timbres officiels de valeur	Art. 245	116
Falsification des marques officielles	Art. 246	116
Appareils de falsification et emploi illicite d'appareils	Art. 247	117
Falsification des poids et mesures	Art. 248	117
Confiscation	Art. 249	117
Monnaies et timbres de valeur étrangers	Art. 250	118
Titre 11 Faux dans les titres		
Faux dans les titres	Art. 251	118
Faux dans les certificats	Art. 252	118
Obtention frauduleuse d'une constatation fausse	Art. 253	118
Suppression de titres	Art. 254	119
Titres étrangers	Art. 255	119
Déplacement de bornes	Art. 256	119
Déplacement de signaux trigonométriques ou limnimétriques	Art. 257	119

Titre 12 Crimes ou délits contre la paix publique

Menaces alarmant la population	Art. 258	119
Provocation publique au crime ou à la violence	Art. 259	119
Émeute	Art. 260	120
Actes préparatoires délictueux	Art. 260 ^{bis}	120
Organisations criminelles et terroristes	Art. 260 ^{ter}	121
Remise d'armes pour la commission d'une infraction	Art. 260 ^{quater}	121
Financement du terrorisme	Art. 260 ^{quinquies}	122
Recrutement, formation et voyage en vue d'un acte terroriste	Art. 260 ^{sexies}	122
Atteinte à la liberté de croyance et des cultes	Art. 261	123
Discrimination et incitation à la haine	Art. 261 ^{bis}	123
Atteinte à la paix des morts	Art. 262	123
Actes commis en état d'irresponsabilité fautive	Art. 263	124

Titre 12^{bis} Génocide et crimes contre l'humanité

Génocide	Art. 264	124
Crimes contre l'humanité	Art. 264a	124
a. Meurtre		124
b. Extermination		124
c. Réduction en esclavage		125
d. Séquestration		125
e. Disparitions forcées		125
f. Torture		125
g. Atteinte au droit à l'autodétermination sexuelle		125
h. Déportation ou transfert forcé de population		125
i. Persécution et apartheid		125
j. Autres actes inhumains		125

Titre 12^{ter} Crimes de guerre

1. Champ d'application	Art. 264b	126
2. Infractions graves aux conventions de Genève	Art. 264c	126
3. Autres crimes de guerre		
a. Attaque contre des civils ou des biens de caractère civil	Art. 264d	127

b. Traitement médical immotivé, atteinte au droit à l'autodétermination sexuelle ou à la dignité de la personne	Art. 264e	127
c. Recrutement ou utilisation d'enfants soldats.	Art. 264f	128
d. Méthodes de guerre prohibées.	Art. 264g	128
e. Utilisation d'armes prohibées	Art. 264h	129
4. Rupture d'un armistice ou de la paix Délit contre un parlementaire. Retardement du rapatriement de prisonniers de guerre	Art. 264i	129
5. Autres infractions au droit international humanitaire.	Art. 264j	129
Titre 12 ^{quater} Dispositions communes aux titres 12 ^{bis} et 12 ^{ter}		
Punissabilité du supérieur	Art. 264k	129
Actes commis sur ordre d'autrui	Art. 264l	130
Actes commis à l'étranger.	Art. 264m	130
Exclusion de l'immunité relative	Art. 264n	130
Titre 13 Crimes ou délits contre l'État et la défense nationale		
1. Crimes ou délits contre l'État		
Haute trahison	Art. 265	131
Atteinte à l'indépendance de la Confédération	Art. 266	131
Entreprises et menées de l'étranger contre la sécurité de la Suisse.	Art. 266 ^{bis}	131
Trahison diplomatique	Art. 267	132
Déplacement de bornes officielles	Art. 268	132
Violation de la souveraineté territoriale de la Suisse	Art. 269	132
Atteinte aux emblèmes suisses	Art. 270	132
Actes exécutés sans droit pour un État étranger	Art. 271	133
2. Espionnage		
Service de renseignements politiques	Art. 272	133
Service de renseignements économiques	Art. 273	133
Service de renseignements militaires	Art. 274	134
3. Mise en danger de l'ordre constitutionnel		
Atteintes à l'ordre constitutionnel	Art. 275	134
Abrogés.	Art. 275 ^{bis} et 275 ^{ter}	134
4. Atteintes à la sécurité militaire		
Provocation et incitation à la violation des devoirs militaires.	Art. 276	134

Falsification d'ordre de mise sur pied ou d'instructions	Art. 277	134
Entrave au service militaire	Art. 278	135
Titre 14 Délits contre la volonté populaire		
Violences	Art. 279	135
Atteinte au droit de vote	Art. 280	135
Corruption électorale	Art. 281	135
Fraude électorale	Art. 282	136
Captation de suffrages	Art. 282 ^{bis}	136
Violation du secret du vote	Art. 283	136
<i>Abrogé</i>	Art. 284	136
Titre 15 Infractions contre l'autorité publique		
Violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires	Art. 285	136
Empêchement d'accomplir un acte officiel	Art. 286	137
Usurpation de fonctions	Art. 287	138
<i>Abrogé</i>	Art. 288	138
Soustraction d'objets mis sous main de l'autorité	Art. 289	138
Bris de scellés	Art. 290	138
Rupture de ban	Art. 291	138
Insoumission à une décision de l'autorité	Art. 292	138
Publication de débats officiels secrets	Art. 293	139
Infraction à l'interdiction d'exercer une activité, à l'interdiction de contact ou à l'interdiction géographique	Art. 294	139
Non-respect de l'assistance de probation ou des règles de conduite ..	Art. 295	139
Titre 16 Crimes ou délits de nature à compromettre les relations avec l'étranger		
Outrages aux États étrangers	Art. 296	139
Outrages à des institutions interétatiques	Art. 297	140
Atteinte aux emblèmes nationaux étrangers	Art. 298	140
Violation de la souveraineté territoriale étrangère	Art. 299	140
Actes d'hostilité contre un belligérant ou des troupes étrangères	Art. 300	140
Espionnage militaire au préjudice d'un État étranger	Art. 301	140

Poursuite	Art. 302	141
 Titre 17 Crimes ou délits contre l'administration de la justice		
Dénonciation calomnieuse	Art. 303	141
Induire la justice en erreur	Art. 304	141
Entrave à l'action pénale	Art. 305	142
Blanchiment d'argent.	Art. 305 ^{bis}	142
Défaut de vigilance en matière d'opérations financières et droit de communication.	Art. 305 ^{ter}	143
Fausse déclaration d'une partie en justice	Art. 306	143
Faux témoignage, faux rapport, fausse traduction en justice	Art. 307	144
Atténuation ou exemption de peine	Art. 308	144
Affaires administratives et procédure devant les tribunaux internationaux	Art. 309	144
Faire évader des détenus	Art. 310	144
Mutinerie de détenus.	Art. 311	145
 Titre 18 Infractions contre les devoirs de fonction et les devoirs professionnels		
Abus d'autorité	Art. 312	145
Concussion	Art. 313	145
Gestion déloyale des intérêts publics.	Art. 314	146
Abrogés.	Art. 315 et 316	146
Faux dans les titres commis dans l'exercice de fonctions publiques.	Art. 317	146
Actes non punissables	Art. 317 ^{bis}	146
Faux certificat médical	Art. 318	147
Assistance à l'évasion	Art. 319	147
Violation du secret de fonction	Art. 320	147
Violation du secret professionnel.	Art. 321	148
Secret professionnel en matière de recherche sur l'être humain.	Art. 321 ^{bis}	148
Violation du secret des postes et des télécommunications	Art. 321 ^{ter}	149
Violation de l'obligation des médias de renseigner.	Art. 322	149
Défaut d'opposition à une publication constituant une infraction	Art. 322 ^{bis}	150

Titre 19 Corruption

1. Corruption d'agents publics suisses

Corruption active..... Art. 322^{ter} 150Corruption passive..... Art. 322^{quater} 150Octroi d'un avantage..... Art. 322^{quinquies} 151Acceptation d'un avantage..... Art. 322^{sexies} 1512. Corruption d'agents publics étrangers..... Art. 322^{septies} 151

3. Corruption privée

Corruption privée active..... Art. 322^{octies} 152Corruption privée passive..... Art. 322^{novies} 1524. Dispositions communes..... Art. 322^{decies} 152

Titre 20 Contraventions à des dispositions du droit fédéral

Inobservation par le débiteur des règles de la procédure
de poursuite pour dettes ou de faillite..... Art. 323 152Inobservation par un tiers des règles de la procédure
de poursuite pour dettes ou de faillite ou de la procédure
concordataire..... Art. 324 153Inobservation des prescriptions légales
sur la comptabilité..... Art. 325 153Inobservation des prescriptions légales relatives
à l'établissement d'un rapport sur les paiements
effectués au profit de gouvernements..... Art. 325^{bis} 154Inobservation des prescriptions relatives à l'établissement
d'autres rapports..... Art. 325^{ter} 154Inobservation des prescriptions légales
sur la protection des locataires d'habitations
et de locaux commerciaux..... Art. 325^{quater} 154Personnes morales, sociétés commerciales et entreprises
individuelles1. *Abrogé*..... Art. 326 1552. Dans le cas de l'art. 325^{quater}..... Art. 326^{bis} 155Contravention aux dispositions concernant les raisons
de commerce et les noms..... Art. 326^{ter} 155Faux renseignements émanant d'une institution
de prévoyance en faveur du personnel..... Art. 326^{quater} 156Violation des obligations d'annoncer l'ayant
droit économique des actions ou des parts sociales..... Art. 327 156Violation des obligations du droit des sociétés
sur la tenue de listes et registres..... Art. 327a 156

Inobservation des obligations applicables aux associations	Art. 327b	157
<i>Abrogé</i>	Art. 328	157
Violation de secrets militaires	Art. 329	157
<i>Abrogé</i>	Art. 330	157
Port indu de l'uniforme militaire	Art. 331	157
<i>Abrogé</i>	Art. 332	157
 Livre 3 Entrée en vigueur et application du code pénal		
 Titre 1 Relation entre le code pénal et les lois fédérales et cantonales		
 Application de la partie générale du code pénal aux autres lois fédérales	Art. 333	157
Renvoi à des dispositions modifiées ou abrogées	Art. 334	158
Lois cantonales	Art. 335	158
 Titre 2 ...		
<i>Abrogés</i>	Art. 336 à 338	159
 Titre 3 ...		
<i>Abrogés</i>	Art. 339 à 348	159
 Titre 4 Entraide en matière de police		
<i>Abrogé</i>	Art. 349	159
1. Protection des données personnelles		
a. Bases juridiques	Art. 349a	159
b. Égalité de traitement	Art. 349b	160
c. Communication de données personnelles à un État tiers ou à un organisme international	Art. 349c	160
d. Communication de données personnelles provenant d'un État Schengen à un État tiers ou à un organisme international	Art. 349d	161
e. Communication de données personnelles à un destinataire établi dans un État tiers	Art. 349e	162
f. Exactitude des données personnelles	Art. 349f	162
g. Vérification de la licéité du traitement	Art. 349g	163
h. Enquête	Art. 349h	163

2. Collaboration avec INTERPOL		
a. Compétence.	Art. 350	164
b. Tâches	Art. 351	164
c. Protection des données	Art. 352	164
d. Aides financières et indemnités.	Art. 353	165
3. Collaboration à des fins d'identification de personnes		
	Art. 354	165
4. Abrogé	Art. 355	166
5. Collaboration avec Europol		
a. Échange de données.	Art. 355a	166
b. Extension du mandat.	Art. 355b	167
5^{bis}. Coopération dans le cadre des accords d'association à Schengen		
Droit applicable.	Art. 355c	167
5^{ter}. Abrogé	Art. 355d	168
5^{quater}. Bureau SIRENE	Art. 355e	168
Abrogés.	Art. 355f et 355g	168
Abrogés.	Art. 356 à 361	168
6. Avis concernant la pornographie.	Art. 362	168
Titre 5 ...		
Abrogés.	Art. 363 et 364	168
Titre 6 ...		
Abrogés.	Art. 365 à 371a	169
Titre 7 Exécution des peines et des mesures, assistance de probation, établissements		
1. Obligation d'exécuter les peines et les mesures	Art. 372	169
2. Peines pécuniaires, amendes, frais et confiscations		
Exécution.	Art. 373	169
Attribution du produit.	Art. 374	170
3. Travail d'intérêt général	Art. 375	170
4. Assistance de probation.	Art. 376	170
5. Établissements d'exécution des peines et des mesures		
Obligation des cantons de les créer et de les exploiter	Art. 377	170
Collaboration intercantonale	Art. 378	171

Établissements privés.	Art. 379	171
Frais	Art. 380	171
Titre 7a Responsabilité en cas de levée de l'internement à vie		
.....	Art. 380a	171
Titre 8 Grâce, amnistie, révision		
1. Grâce		
Compétence.	Art. 381	172
Recours en grâce.	Art. 382	172
Effet	Art. 383	172
2. Amnistie		
	Art. 384	172
3. Révision		
	Art. 385	172
Titre 9 Mesures préventives, dispositions complémentaires et dispositions transitoires générales		
1. Mesures préventives.		
	Art. 386	173
2. Dispositions complémentaires édictées par le Conseil fédéral		
	Art. 387	173
3. Dispositions transitoires générales		
Exécution des jugements antérieurs	Art. 388	174
Prescription.	Art. 389	174
Infractions punies sur plainte	Art. 390	174
4. Dispositions d'application cantonales.		
	Art. 391	174
5. Entrée en vigueur du présent code.		
	Art. 392	175
Dispositions finales de la modification du 18 mars 1971		
Dispositions finales de la modification du 13 décembre 2002		
Disposition transitoire de la modification du 26 septembre 2014		
Disposition transitoire de la modification du 12 décembre 2014		
Disposition transitoire de la modification du 19 juin 2015		